

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 D 02135

Numéro SIREN : 798 636 692

Nom ou dénomination : 2M2SI

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt A2022/046516

ODICÉO

115, boulevard Stalingrad – C.S. 52038

69616 Villeurbanne Cedex

S.A. au capital de € 275.000

430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
2M2SI,
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Société Civile Immobilière

2M2SI

72 rue d'Alsace

69100 VILLEURBANNE

2M2SI

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 2M2SI, SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire à la Transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des Associés en date du 30 août 2022, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Villeurbanne, le 20 décembre 2022

ODICEO, représenté par


Xavier GRAZ
Le Commissaire à la Transformation